



Située au cœur de la région Nouvelle-Aquitaine, à 35 mn de Bordeaux et 1h40 de Paris par la LGV, la communauté d'agglomération de GrandAngoulême (38 communes - 141 000 habitants) offre une excellente qualité de vie, dans un environnement privilégié.

La collectivité s'inscrit dans une dynamique de projets, autour d'un projet de territoire renouvelé et mène une politique active de coopérations et de partenariats. Dans ce cadre, GrandAngoulême accompagne les gestionnaires de crèches de son territoire dans leur recherche de Référent Santé Accueil Inclusif (RSAI).

En effet, pour répondre aux obligations du décret n°2021-1131 du 30 août 2021, relatif notamment aux établissements d'accueil de jeunes enfants, 12 gestionnaires de crèche du territoire (communes, syndicats intercommunaux, centre hospitalier et centre social) recrutent un Référent Santé Accueil Inclusif (RSAI) pour leur.s structure.s Petite Enfance (21 au total).

**Ainsi, en fonction de votre disponibilité professionnelle, vous avez le choix d'intervenir dans une ou plusieurs crèches (voir annexe ci-dessous),** pour lesquelles le temps de travail annuel du Référent Santé Accueil Inclusif est déterminé réglementairement en fonction de leur capacité d'accueil.

## Référents Santé Accueil Inclusif (RSAI) (H/F)

Professionnel médical ou paramédical en activité libérale  
et/ou en recherche d'un complément d'activité

Vous accompagnerez et travaillerez en collaboration avec l'équipe de la crèche en matière de santé, de prévention et de handicap.

Dans les crèches collectives de plus de 25 places ou dans les crèches familiales de plus de 30 places, vous pourrez vous appuyer et collaborer avec un Accompagnant Santé, présent à temps partiel.

### Missions principales

- Informer, sensibiliser et conseiller la direction et les équipes en matière de santé du jeune enfant,
- Accompagner les équipes pour l'accueil des enfants en situation de handicap, atteints de maladie chronique ou présentant un problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière,
- Organiser des actions de prévention, d'éducation à la santé et participer au repérage des enfants en danger.

### Profil

- ✓ Diplôme de médecin avec spécialisation, qualification ou expérience en matière de santé du jeune enfant souhaitée (mais non exigée), **ou** titulaire du diplôme d'état de puériculture ou d'infirmier disposant d'un diplôme universitaire en matière de santé du jeune enfant ou d'une expérience de 3 ans minimale à titre principal auprès des jeunes enfants comme infirmier.
- ✓ Expérience dans le secteur de la petite enfance
- ✓ Connaissances dans le domaine de la santé, des besoins psychologiques et du développement du jeune enfant
- ✓ Connaissance du fonctionnement et de la législation des établissements d'accueil du jeune enfant (décret, protocole de sécurité, protocoles alimentaires (HACCP, PMS), protocoles d'hygiène)
- ✓ Notions avancées de prévention et de promotion de la santé
- ✓ **Détenir le permis VL + un véhicule**

**Poste à pourvoir 1<sup>er</sup> septembre 2022**

**Tout dossier de candidature incomplet ne sera pas étudié**

Date limite de dépôt des candidatures : **31/07/2022**

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV, copie des diplômes,) à Madame Céline ALANDETE [c.alandete@grandangouleme.fr](mailto:c.alandete@grandangouleme.fr) qui fera le relais avec les structures

# Annexe

## LES DIFFÉRENTS LIEUX ET TEMPS DE TRAVAIL RÉFÉRENT SANTÉ ACCUEIL INCLUSIF

N° offre	Gestionnaire/Employeurs	Lieu d'implantation de la structure	Temps de travail
1	Mairie d'Angoulême	8 crèches situées à <b>Angoulême</b>	<b>290h/an</b> dont 56h/trimestre minimum
2	SIVU crèche familiale Saint-Yrieix-sur Charente	1 crèche familiale située à <b>Saint-Yrieix-sur-Charente</b>	<b>80h/an</b> dont 10h/trimestre minimum
3	Centre Social du Gond-pontouvre	1 crèche située au <b>Gond-Pontouvre</b>	<b>20h/an</b> dont 4h/trimestre minimum
4	SIVU Enfance Jeunesse	1 crèche située à <b>l'Isle d'Espagnac</b>	<b>30h/an</b> dont 6h/trimestre minimum
5	Mairie de Magnac-sur-Touvre	1 crèche située à <b>Magnac-sur-Touvre</b>	<b>10h/an</b> dont 2h/trimestre minimum
6	Mairie de Soyaux	2 crèches situées à <b>Soyaux</b>	<b>50h/an</b> dont 10h/trimestre minimum
7	Mairie de Puymoyen	1 crèche située à <b>Puymoyen</b>	<b>20h/an</b> dont 4h/trimestre minimum
8	Centre Hospitalier d'Angoulême	1 crèche familiale située sur <b>le site du centre hospitalier d'Angoulême</b>	<b>40h/an</b> dont 8h/trimestre minimum
9	SIVU crèche La Couronne, Nersac, Roulet-Saint-Estèphe	1 crèche familiale et 1 crèche collective située à <b>La Couronne</b>	<b>70h/an</b> dont 14h/trimestre minimum
10	Mairie de La Couronne	1 crèche située à <b>La Couronne</b>	<b>20h/an</b> dont 4h/trimestre minimum
11	Mairie de Nersac	1 crèche située à <b>Nersac</b>	<b>10h/an</b> dont 2h/trimestre minimum
12	Mairie de Mouthiers-sur-Boëme	1 crèche située à <b>Mouthiers-sur-Boëme</b>	<b>30h/an</b> dont 6h/trimestre minimum

